****

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|   |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

**Compte rendu CSE du 23 septembre 2021**

1. ***Effectifs :***
* **Entrées / Sorties :** Nous notons en entrée : 1 femme + 1 homme (intérimaires passés en CDI) et en sortie : 1 femme et 3 hommes (fin d’apprentissage). L’effectif est donc de 396 hommes et 80 femmes pour un total de 476 personnes dont 15 Non-actifs et 6 apprentis.
* ***Intérim :*** 9 SF + 8 NS
* ***Recrutement***: la direction a du mal à avoir des contrats en alternance avec seulement 3 personnes à ce jour sur un objectif de 8 personnes.

Recherche en cours à l’Industrialisation, un ingénieur alternant, un Bac+2 à la Direction financière. 1 outilleur est en cours de recrutement.

Arrivée : 3 contrats Bac Pro, 1 BUT Logistique, 1 apprenti Bac+3, 2 préparateurs (dont 1 mutation de Biarritz à la planification production), 1 CDD HSE pendant 6 mois.

***Candidature reçue pour 2 postes*** : 6 pour celui de robotique et 8 pour celui de l’étalonnage (postes en TT2).

Aucune embauche n’est prévue par la Direction Locale pour la fin 2021 en Spécifique Fabrication.

 ***- Effectifs Sous-Traitants In-situ*: 63 SF + 59 STP**

**Nous constatons un nombre toujours plus important de salariés sous-traitant sur le site. Nous rappelons à la direction que la CGT demande une politique d’embauche pour renforcer les équipes et maintenir notre savoir-faire.**

1. ***Point des fabrications en cours :***
* Nous avons livré à l’établissement de Mérignac :
* 1 voilure **Rafale** soit 253 sur 330 Le plan de rattrapage sera terminé en février 2022
* 3 **dérives** Rafale, 83 sur 159 Le plan de rattrapage de la dérive et des canards sera terminé en novembre
* 3 **jeux de canard** Rafale, 76 sur 156 IP3
* 2 voilures **Legacy**, 1594 sur 1625 IP 5 à IP 4.5
* 1 voilure **7X**, 301 sur 301
* 0 voilure **8X**, 94 sur 120. Augmentation en décembre IP 16 à IP 7
* 0 voilure **6X**, 9 sur 20. Augmentation des cadences en décembre d’IP 7 à IP 5.5. Un plan de rattrapage sur les livraisons à Mérignac jusqu’à avril 2022
* **Pyro** : Poursuite du plan de rattrapage en 2022
* **LNX** : Le perçage robotisé est en cours
* Le bâtiment **10X** sera terminé en fin d’année 2022
* **TABLEAU DES CHARGES POUR LES TROIS MOIS A VENIR**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | oct | nov | dec |
| RAFALE (kh) | 11 | 11.6 | 11.8 |
| FALCON (kh) | 7.9 | 7.7 | 7.5 |
| F7X/8X (kh) | 2.6 | 2.6 | 2.5 |
| F6X (kh) | 11 | 11.5 | 11 |
| Pyro (kh) | 5.9 | 5.3 | 5.1 |
| Divers (kh) | 1.7 | 1.3 | 1.7 |
| Total MARTIGNAS (kh) | 40.1 | 40 | 39.6 |
| Charge interne (kh) | 32.9 | 32.8 | 32.4 |
| Effectifs | 243 | 243 | 241 |
| Intérim | 13 | 13 | 13 |
| Potentiel | 33.7 | 33.7 | 33.4 |
| Ecart DASSAULT | -0.8 | -0.9 | -1 |
| Sous-traitance sur site (kh) | 7.2 | 7.2 | 7.2 |
| Charge – Potentiel (MA + ST in situ) | -0.8 | -0.9 | -1 |

1. **Qualité de vie au travail**

Un questionnaire va être donné aux agents de maitrise pour évaluer leur ressenti sur les risque psycho-sociaux dans leurs équipes.

Nous avons demandé que les élus CSE puissent participer à la formation que les AM vont recevoir concernant les risques psycho-sociaux. Nous regrettons le refus sans discussion de la direction. Nous constatons malheureusement que ceux qui sont censés agir et repérer les RPS sont parfois eux-mêmes à l’origine de ces troubles.

Une conciergerie avec des tarifs préférentiels va être mise en place. Il s’agit de services qui vont du jardinage à la location, vous trouverez tout ce qui est proposé par l’application nommée ISKILLS qu’il faudra télécharger. Cette conciergerie numérique sera mise en service à partir du 4 octobre.

**OSTEOPATHE**

Un praticien sera présent sur le site tous les 15 jours pour une journée, il sera visible en dehors des heures de travail.

1. ***Rapport DEKRA mesures surfaciques pyrotechnie :***

Un premier relevé a été fait après nettoyage des locaux du bâtiment pyrotechnique le 20 août. Sur 25 prélèvements effectués 8 ont présenté un dépassement de résidu de plomb supérieur à 1000 mg/m2 (jusqu’à 40 fois plus au maximum). Aucun grand nettoyage n’ayant été fait avant, les valeurs ont été importantes.

Le deuxième relevé, du 03 septembre, montre une diminution significative des poussières de plomb sauf sur une paillasse de travail avec une valeur de 2971 au lieu des 1000 mg/m2 et dont le résultat précédent était 40 fois trop élevé.

La Direction Locale informe que cette paillasse de travail, à la DGQT, de par ses recoins est plus fastidieuse à nettoyer. Cependant il faudra que la valeur de cette paillasse atteigne un seuil en dessous de celui de référence. La mise en place d’un nettoyage régulier va se faire deux fois par semaine (mardi et jeudi) par la société ISOR.

Une aspiration des poussières de plomb est à faire systématiquement après chaque tir. De nouveaux prélèvements surfaciques seront faits par la suite pour vérifier le maintien des valeurs au plus bas.

1. ***Présentation dossier EST peinture :***

Un document nous a été présenté pour réaliser la peinture sur des lignes pyrotechniques dans un local de la cellule peinture du bâtiment 1. La société SPI sera chargée de faire ce travail qui est réalisé à Poitiers actuellement.

Il est certes plus judicieux de faire ce travail dans notre établissement afin d’éviter de faire des aller/retour Martignas/Poitiers/Martignas mais il est curieux que lors de la mise en place du transfert de l’activité de pyrotechnique cette opération n’ait pas été prise en compte par les acteurs de ce plan de transformation de la société.

Nous avons souligné plusieurs interrogations et corrections sur ces documents qui nous paraissent à éclaircir. De notre point de vue de non initié à cette nouvelle production sur notre établissement, il nous parait impossible de donner un avis favorable.

Ce document doit partir à la DIRECCTE puis à I.P.E (l’inspecteur des poudres et explosifs) Pour validation. Dans l’attente des retours de l’inspection du travail ainsi que de l’I.P.E.

La CGT s’est prononcée dans l’attente de ceux-ci, la CGC a validé et FO n’a pas donné d’avis.

1. **Commission logement**

La responsable logement (Valérie Desilles) a expliqué aux membres de la commission que les demandes de logements sociaux se faisaient désormais par internet. Ce changement lui complique bien évidemment sa fonction puisqu’elle ne dispose qu’un droit de regard très limité sur ces demandes. C’est une volonté d’Action Logement pour soit disant faciliter la procédure mais force est de constater que cela ne fonctionne pas mieux.

Lors de cette inscription, un nombre de points vous sera attribué par le logiciel, plus vous avez de points et plus votre demande aura des chances d’être traitée rapidement.

Pour plus d’information, n’hésitez pas à vous rapprocher de l’assistante sociale de notre établissement, présente tous les jeudis.

Le lien pour procéder à une inscription de demande de logement est www.demande-logement-social.gouv.fr

Prêt immobilier :

Des prêts immobilier à 0.5 % jusqu’à 40000 € peuvent être consentis pour l’achat d’un logement neuf ou sur plan.

Ce prêt est limité à 20000 € pour de la rénovation.

**Questions**

1. **Zone FOD**

Pourquoi dans la zone FOD voit on passer des gens qui n’ont pas l’autorisation sans que ça provoque de réaction de la maîtrise ? Toutes personnes rentrant dans les zones FOD se doit de demander l’autorisation à l agent de maitrise.

Pourquoi certains agents de maitrise font du zèle pour faire arrêter la musique, interviennent sans masque et se permettent de toucher aux affaires personnelles des salariés.

Le port du masque est obligatoire pour tout le monde.

1. **Télétravail**

Y-a-t-il eu des refus de demande de télétravail ? Si oui, pour quelles raisons ? Est-ce que les salariés ont eu la raison invoquée pour le refus ?

Une analyse complète sera faite au niveau de chaque établissement en novembre.

 **3 Restaurant d’entreprise :**

Est-ce qu’une date de retour à la normale est bientôt prévue (allègement de la jauge, retour du repas en face à face et arrêt des repas ordonnés par secteurs et entreprises de sous-traitance) ?

Le 27/09 nous aurons plus de convivialité car la jauge diminue pour le restaurant (face à face, réouverture de la cafétéria) toute en respectent les distances

Le personnel remarque que les tarifs ont sensiblement augmenté sur une courte période malgré une offre moins diverse au niveau des plats proposés.

Il y aura une commission en fin d’année et les remarques seront prises en compte à ce moment-là.

**4 Perçage carbone rafale**

On peut constater qu’après le perçage des robots aucune lubrification n’est faite :

Trouvez-vous normal que les compagnons sont obligés de nettoyer les poussières de carbone sachant la dangerosité de cette opération.

Une étude est réalisée en ce moment avec le CSSCT pour diminuer ces poussières de carbone (lubrification, aspiration...)

1. **TT2**

Quelle est réellement le délai de prévenance pour les gens en équipes et TT2 lorsqu’on leur demande de changer d’horaire.

Le délai de prévenance est de 7 jours. Un point sur les mises en place d’équipes est fait par la direction avec la hiérarchie tous les jeudis. Nous rappelons que pour tout décalage d’équipe il doit y avoir 11h de repos entre la fin d’un poste et le début du suivant.

1. **Bornes électriques**

Sera-t-il mis en place des bornes électrique pour recharger les véhicules.

Une décision sera prise en central. Actuellement des gaines sont prévues et en attente de borne.

1. **Cellule 5**

Quelle est l’avenir de la cellule 5 ?

Rien n’est définitivement acté, on garde la cellule pour le rinçage et des interventions sur le militaire.

1. **Badgeage**

Pouvez-vous régler les problèmes sur les irrégularités de pointages quand les gens font des heures supplémentaires ?

C’est à l’agent de maitrise de régulariser. Il nous faut vérifier que les pointages correspondent bien aux heures effectuées.

1. **Visite de la rrh dans l’équipe du contrôle**

Il y a quelques mois, Mme Le Gaffric a passé une journée avec différents contrôleurs du bâtiment 2 pour voir le travail quotidien de ces derniers.

Quelles en sont les conclusions ?

Selon la RRH vis ma vie à l’atelier s’est bien passée… (Si elle le pouvait elle postulerait pour un poste de contrôle)

1. **Augmentation Individuelle**

Y aurait-il un rattrapage sur les augmentations de l’année prochaine si le taux passait à 3% alors que l’année précédente le taux était à 2,5% ?

Le taux est décidé localement et il n’y aura pas de rattrapage.

1. **Frais kilométriques**

Quelles sont les raisons du retard de paiement des indemnités kilométriques de plusieurs mois ?

Le processus de paiement a changé, en ce moment c’est deux mois en moyenne. On est donc mis devant le fait accompli encore une fois.

1. **Idées +**

Pourquoi le paiement des idées + est-il retardé de 3 mois ?

Il y a un problème conjoncturel, un oubli…

Comment se déroulera la gestion des idées + à venir ?

Pas de changement le paiement se fait par virement.

1. **Nomenclature feuille hebdomadaire d’état de suivi du temps de travail**

Comme vous nous l’aviez annoncé ces derniers mois, quand les salariés disposeront ils de la feuille récapitulant les abréviations portées dans la feuille hebdomadaire de temps de travail ?

Cela va se faire quand la stagiaire RH sera recruté pour lui donner cette mission.

1. **Bâtiment pyrotechnique**

Alerte orage pyrotechnie Suite à la visite de l’inspecteur du travail, la mise en place d’une alerte visuelle intérieure et extérieure avait été soulevée pour permettre la prévenance des salariés qui se rendraient à faire des chargements de poudre par temps d’orage ou les alertant en cours de chargement.

Ceci dans le but d’éviter tout oublie humain de prévenance (comme nous avons pu avoir avec une réunion de responsables hiérarchiques mais n’ayant entrainé aucun danger heureusement).

Qu’avez-vous décidé de mettre en place ? Et qui sera chargé de déclencher les alertes ?

En cas d’alerte orage diffusé par la préfecture il ne se passe rien. En cas d’alerte foudre, un arrêt immédiat est prévu. La Direction Locale propose une alerte donnée par le poste de garde qui actionnera une alerte sonore dans le bâtiment de la pyro. Cela ne prend pas en compte les salariés handicapés de surdité. Les salariés souhaitent eux des voyants lumineux dans et hors des pièces de travail (voyants vert, orange et rouge) pour identifier facilement et surtout rapidement les degrés de condition de travail ainsi que la situation de danger.

1. **Remplacement**:suite au changement des ingénieurs ou autres dans les services serait-il possible de les présenter aux équipes concernées (autrefois cela se faisait) ?

Une présentation des nouveaux ingénieurs sera remise en place

1. **Organisation travail F6X**:

Les aléas d’organisation sont récurrents au stade 20F6X car les agents de maitrise sont souvent en réunion. Est-il possible de les laisser sur le stade afin de ne plus renouveler ces aléas (temps, matériel, outillage)

Les réunions sont importantes et il faut attendre que l’agent de maitrise soit revenu.

Les tableaux QR sont remplis mais les dates de réponses sont sans cesse repoussées et personne ne sait rien. Comment remédier à ce dysfonctionnement ?

Beaucoup de QR sont traités, d’autres pas. Selon la direction il y a un problème de communication car nous devrions avoir un retour.

Les fiches d’instruction seraient définies d’ici 1 mois au stade 20 les préparateurs sont tellement submergés de travail que l’on ne les voit plus. Seront-elles prêtes réellement prochainement ?

Une trentaine de FI seront validées semaine 39, puis 18 fin octobre sur le stade 20.